

Relevé de Décisions et d'Informations *adopté lors du CA du 14 juin 2011*

Rythmes scolaires

Yves Herbel fait le point sur l'actualité de la question et sur le bilan actuel à La Source. Il souligne qu'au moment du passage obligatoire à 4 jours, une commission avait mené à la Source une réflexion profonde (dont était issue la rencontre avec G.Fotinos). La prise en compte par l'enseignant des rythmes d'attention est rendue possible au primaire car il peut décider du rythme de sa classe, y compris du moment des récréations. Les enseignants soulignent cependant la difficulté aujourd'hui de pouvoir laisser les enfants « perdre du temps » du fait du raccourcissement du temps de travail sans réduction des programmes. Le travail des enseignants entre eux a été amélioré par les nouvelles dispositions et permet un meilleur travail d'équipe. Du point de vue national, la réflexion sur les rythmes scolaires semble l'objet d'un consensus sur le fait qu'un meilleur respect des possibilités des enfants ne pourra être pris en compte que par une réforme du calendrier annuel passant par un raccourcissement des vacances d'été. Il s'agit d'une réforme qui ne pourra être menée que portée par une volonté politique forte.

Une discussion s'engage sur la possibilité que pourrait avoir la Source de prendre les devants et d'innover dans ce domaine, par exemple en collaboration avec les écoles proches. Il apparaît cependant qu'un raccourcissement du temps quotidien imposerait la mise en place d'un système d'activités périscolaires qui supposeraient des locaux, des personnels et des moyens financiers dont la Source ne dispose pas. Il faut donc attendre la mise en place par la Mairie de Meudon, très attentive à ce problème, de propositions dans ce domaine, où la Source pourrait d'ailleurs être un lieu pour l'une ou l'autre de ces activités. Cette réforme doit concerner aussi le secondaire et suppose un allègement des programmes avec toutes les réticences que cela induit au niveau national.

Cotisation AEN

Le CA a entamé un débat sur la modification du montant de la cotisation AEN, devant la multiplicité des opinions il est décidé de mener une enquête action auprès des parents dès la rentrée prochaine et d'arriver à des décisions avant la fin de l'année civile.